

وزارة الصحة
Ministère de la Santé

Institut National de Santé Publique

المعهد الوطني للصحة العمومية



Dr H Hellal - INSP - le 18 décembre 2024



FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET RISQUES SUR LA SANTE HUMAINE



Le changement climatique

- Egalement nommé « réchauffement climatique » ou « dérèglement climatique »
 - est l'augmentation rapide de la température moyenne de la surface terrestre,
 - avec modification des régimes météorologiques à grande échelle.

Selon le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), chargé d'évaluer l'ampleur, les causes et les conséquences du changement climatique.

- Conférence internationale sur les implications du changement climatique global sur la vulnérabilité des systèmes naturels, 2007

- la température de surface de la terre a augmenté de 0,3 à 0,6°C environ depuis la fin du XIXe siècle.**
- Le niveau de la mer s'est élevé en moyenne de 10 à 25 cm au cours des cent dernières années.**

Ce phénomène est imputable en grande partie à l'augmentation de la température moyenne du globe.

Le changement climatique intensifie certains **catastrophes naturelles** avec des répercussions considérables sur notre planète:

- des événements météorologiques extrêmes,
- une hausse des températures,
- une modification des régimes de précipitations,
- une élévation du niveau de la mer.

**Qui sont autant de facteurs qui mettent
en péril notre santé et notre bien-être**

la concentration de populations dans **les zones à risque** (zones côtières, sismiques...), rend les catastrophes naturelles plus **meurtrières**.

Pour l'OMS

Le changement climatique
et les impacts qui y sont associés

représentent la plus grande menace
pour la santé des populations

Impacts sur la santé

Le changement climatique affecte la santé de manière:

- **Directe**, à travers les événements météorologiques extrêmes causant
 - ❖ Blessures, morbidité, mortalité

Mais, la plupart des effets du changement climatique sont:

- **Indirects**, agissant sur les déterminants socio-environnementaux
 - ❖ Eau potable et l'assainissement
 - ❖ Qualité de l'air
 - ❖ Sécurité sanitaire des aliments
 - ❖ Vecteurs de maladies
 - ❖ Rupture sociale

- **Séismes:**

- ont des impacts directs comme les blessures causées par les effondrements ou chute d'objets et parfois décès,
- Caused maladies liées aux conditions de vie post-séisme, surtout s'il y a destruction des structures de santé, avec arrêt de la vaccination et du suivi des maladies chroniques,
- en plus des conditions de vie dans les tentes ou chalets.

- **Inondations:**

- causent des noyades,
- la propagation de maladies d'origine hydrique (choléra, typhoïde)
- et des problèmes de santé mentale liés aux pertes et aux déplacements.

- **Vagues de chaleur extrême:** de plus en plus fréquents et intenses,
 - provoquent des coups de chaleur, des déshydratations,
 - et une aggravation des maladies cardiovasculaires et respiratoires.

En France, la vague de chaleur de l'été 2003 a été à l'origine de 15 000 décès.

En Algérie, c'était un événement météorologique exceptionnel par sa durée, près de 04 semaines, et plus de 40°C pendant 20 jours consécutifs).

- **Sécheresses:**
 - entraînent une diminution de la production alimentaire,
 - la malnutrition,
 - la propagation de maladies transmises par l'eau et les aliments.
- **Qualité de l'air:** La hausse des températures
 - favorise la formation de polluants atmosphériques,
 - aggrave les maladies respiratoires et cardiovasculaires.

- **La modification de la répartition géographique des pollens et des allergènes:**
 - augmente le nombre de personnes souffrant d'allergies et d'asthme.
- **L'extension géographique des moustiques et d'autres vecteurs:**
 - favorise la propagation de maladies vectorielles comme le paludisme, la dengue, le virus Zika...
- **Santé mentale:** Les catastrophes naturelles et les changements environnementaux
 - peuvent provoquer des troubles de stress post-traumatique, de l'anxiété et de la dépression.

Selon l'OMS

La mesure des effets du changement climatique sur la santé entraîne **une surmortalité**.

- Elle estime que chaque année, le monde **pourrait éviter 22%** du nombre total de décès, en déployant des interventions qui rendent l'environnement plus sain.

(OMS, Rapport de 2016)

Les risques en Algérie

En Algérie, les risques sont définis et identifiés au niveau de la loi de 2004 relative à **la prévention des risques majeures et à la gestion des catastrophes**

- Risques naturels :

- Séismes, inondations, vents violents, sécheresse, feux de forêts, invasion acridienne.

- Risques industriels :

- Incendies et les explosions, catastrophes maritimes, ferroviaires, routières et aériennes, catastrophes biologiques, risques radiologiques, pollutions.

Mettant en place les bases du dispositif opérationnel permettant une réponse adaptée à la nature et au périmètre de l'évènement.

- Dans son rapport, le **CNESE** a affirmé que l'Algérie est sous la menace permanente de catastrophes d'origines diverses, de grande intensité et dont les impacts sont incalculables.
- La frange septentrionale présente toutes les caractéristiques d'une zone à risques, du fait qu'elle soit:
 - Située dans sa grande majorité, en **zone sismique** à intensité élevée avec de nombreuses **failles actives**.
 - Soumise à une **pluviométrie irrégulière** marquée parfois par des épisodes de pluies torrentielles.
 - Le lieu d'une **concentration démographique**, consécutive à une urbanisation très importante en plus d'une **activité économique multiforme** (agricole, industrielle, commerciale et services).
 - Le siège des **administrations** de souveraineté et des équipements stratégiques (économiques, politiques, sanitaires...).

Quelques catastrophes survenues en Algérie

- Séismes

	Année	Décès
Asnam	1954	1250
Chlef 7,3° sur l'échelle de Richter	1980	2600
Boumerdes	2001	600

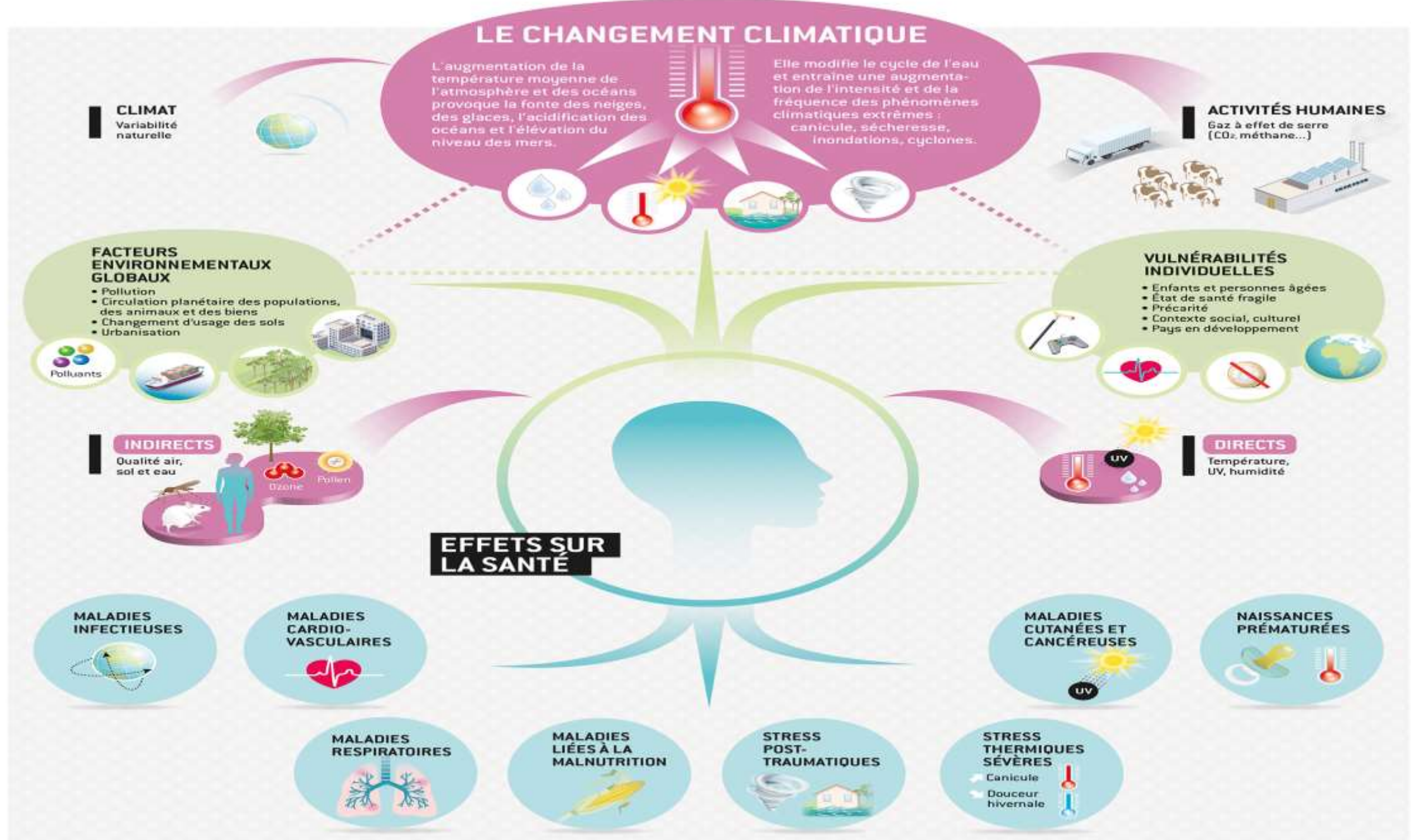
- Inondations

	Année	Décès
Alger (Bab El Oued)	2001	800

Inondations de la wilaya de Béchar

Des pluies torrentielles inhabituelles ont provoqué **des inondations au début** du mois de septembre 2024 au niveau de la wilaya de Béchar, avec **02 décès**.

- Infrastructures et des habitations ont été endommagées
 - Axes routiers impraticables avec difficultés de déplacement
 - Crues de l'oued de Béchar
 - Destruction partielle d'un pont
 - Débordement du Barrage Djorf Torba : lâchers d'eau
 - Evacuation de centaines de familles et déplacement de celles résidant à proximité de l'Oued Guir.
- La wilaya de Naâma (Ain Sefra), voisine de Béchar a également été touchée.
 - Pluies bénéfiques :
 - En raison de la sévère sécheresse qui dure depuis plusieurs années
 - Le barrage s'est rempli au maximum.



La Réglementation

Déclarations et conventions internationales

Face à l'urgence climatique, la communauté internationale s'est mobilisée pour élaborer **un cadre juridique et politique** visant à lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences.

De nombreuses **déclarations et conventions** ont été adoptées au fil des années, marquant une évolution des **engagements internationaux**.

- 1972** La Déclaration de Stockholm sur l'environnement humain
- 1978** La Déclaration de Alma-Ata sur les soins de santé primaires
- 1987** Le protocole de Montréal pour protéger la couche d'ozone et a servi de modèle pour les négociations climatiques
- 1991** La Convention de Bamako sur les déchets dangereux
- 1992** Le sommet de la Terre de Rio et adoption de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- 1997** Le protocole de Kyoto : Premier accord international contenant des cibles de réduction des émissions contraignantes pour les pays développés.
- 2000** La Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement
- 2002** Le Plan d'action de Johannesburg, adopté par le Sommet mondial sur le développement durable
- 2006** La Stratégie de la santé de l'Union Africaine
- 2006** La Déclaration d'Alger sur la désertification
- 2008** La Déclaration d'Alger sur la recherche en santé en Afrique
- 2008** La Déclaration de Ouagadougou sur les soins de santé primaires et les systèmes de santé
- 2008** La Déclaration d'Ethekwini sur l'hygiène et l'assainissement
- 2008** **La Déclaration de Libreville sur la Santé et l'Environnement en Afrique**
- 2015** L'accord de Paris : Accord universel visant à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale en dessous de 2°C

Actions de l'OMS

En 2009, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé un nouveau plan de travail de l'OMS sur le **changement climatique et la santé** basé sur:

- **Sensibilisation** : pour faire savoir que le changement climatique représente une menace fondamentale pour la santé de l'homme.
- **Partenariats** : pour se concerter avec des institutions partenaires au sein du système des Nations Unies et veiller à ce que la santé figure en bonne place à l'ordre du jour du changement climatique.
- **Collecte des données scientifiques** : pour coordonner les preuves scientifiques des liens entre le changement climatique et la santé et élaborer un programme mondial de recherches.
- **Renforcement des systèmes de santé** : pour aider les pays à évaluer leurs vulnérabilités sanitaires et à se doter des capacités pour réduire leur vulnérabilité au changement climatique.

APPROCHE DE L'OMS SUR LA SANTE **DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES** **(Health in All Policies : HiAP)**

Dans la perspective de l'Agenda 2030:

L'ODD 3 relatif à la santé et au bien-être ne peut être atteint sans agir sur les principaux déterminants de la santé pris en compte dans d'autres objectifs, comme c'est le cas dans:

- **ODD 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.
- **ODD 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques.
- **ODD 14 et 15** : Veiller à préserver la vie aquatique et terrestre pour protéger la biodiversité.

La **santé dans toutes les politiques** est une approche intersectorielle des politiques publiques, qui accroît **la responsabilité des décideurs** par rapport aux impacts des problèmes environnementaux sur la santé.

Conférence des Parties (COP)

- La COP (Conference of the Parties) joue un rôle dans la gouvernance mondiale du climat et la lutte contre le changement climatique.
- C'est une **réunion annuelle** où les pays signataires de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCU) se rassemblent pour discuter et prendre des décisions, et mobiliser des ressources nécessaires pour faire face à ce défi mondial.
- La dernière réunion, c'est la **COP29** qui s'est déroulée du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou en Azerbaïdjan, marquée par quelques résultats:
 - Financements pour aider les pays en voie de développement !!!!

Réglementation en Algérie

L'Algérie s'est engagé à consolider **le cadre politique, institutionnel et juridique** en consacrant plusieurs articles à la santé et à l'environnement.

Constitution

- Art. 66.24 — Tous les citoyens ont droit **à la protection de leur santé**. L'Etat assure la prévention et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques. L'Etat veille à réunir les conditions de soins pour les personnes démunies.
- Art. 68. — Le citoyen a droit **à un environnement sain**. L'Etat œuvre à la préservation de l'environnement. La loi détermine les obligations des personnes physiques et morales pour la protection de l'environnement.

- **Le secteur de la santé:** **Loi n°18-11 du 2 juillet 2018**

dans laquelle **l'intersectorialité** est consacrée comme pilier d'une bonne gouvernance du secteur, centrée sur le bien-être du citoyen lié à son écosystème, conformément à son article 9 qui stipule que « **La protection et la promotion de la santé** ont pour but d'assurer la protection du consommateur, de l'environnement, de l'hygiène et la salubrité du milieu et du cadre de vie et de travail ».

- **Le secteur de l'environnement:** **Loi n°10-02 du 29 juin 2010**

A consacré ces mêmes objectifs de développement sur la prise en charge du cadre de vie du citoyen pour lui **garantir le bien être** considéré comme un droit fondamental, dans **un environnement sain**, avec des objectifs déclinés à l'adoption du Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT 2030) et dans la Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (SNEDD 2016-2035).

Programmes nationaux de santé publique

- Programme de lutte contre les maladies diarrhéiques de l'enfant
- Programme de lutte contre les infections respiratoires aiguës de l'enfant
- Programme de nutrition
- Programme de lutte contre les zoonoses (Brucellose, Hydatidose, Leishmaniose, Rage)
- Programme de lutte contre le paludisme
- Programme de lutte contre les maladies à transmission hydrique
- Programme de lutte contre l'envenimation scorpionique
- Programme de lutte contre les maladies non transmissibles
- Contrôle sanitaire aux frontières
-

Les Problèmes de santé

- Les risques de santé liés à la dégradation de l'environnement ont été pendant longtemps dominés **par les maladies transmissibles.**
- Depuis quelques décennies, on enregistre une modification des problèmes de santé dominants, avec une place de plus en plus grande pour les **maladies non transmissibles et environnementales.**

Eau

- Le recul des maladies infectieuses d'origine hydrique, a fait émerger une menace latente qui est la contamination de l'eau par les **produits phytosanitaires, les métaux lourds et les nitrates**.
- Les **eaux usées** qui se déversent en mer sans traitement préalable constituent la principale cause de la mauvaise qualité bactériologique des plages, d'où **la loi sur le littoral** qui fait obligation aux agglomérations côtières de se doter **de stations d'épuration des eaux usées**.

Déchets

- Les **déchets ménagers** constituent l'une des principales sources de dégradation de l'environnement et de la détérioration de l'hygiène publique.
- Les **déchets d'activités de soins** aussi, même s'il existe un cadre réglementaire général qui édicte les modalités du tri, de pré-collecte, d'entreposage, de transport et de traitement, l'incinération est la seule option retenue pour le traitement de cette catégorie de déchets.

Vecteurs

- L'Algérie fait face à plusieurs menaces dues **aux maladies à transmission vectorielle** endémiques telles la leishmaniose, le paludisme d'importation, et/ou encore des menaces nouvelles telles que la dengue, la fièvre de la Vallée du Rift, etc....
- **L'envenimation scorpionique** constitue également un problème de santé publique avec une stagnation du nombre de sujets piqués et une diminution du nombre de décès du fait de l'amélioration de la qualité de la prise en charge. Cette stagnation s'explique par la dégradation persistante de l'hygiène publique et de l'environnement.

Zoonoses

- Parmi les maladies anthropo-zoonotiques, **la leishmaniose cutanée**, longtemps confinée au foyer historique de Biskra, connaît une extension dans les régions steppiques semi arides du pays et a même gagné les régions nord du pays.
- La **rage humaine** connaît par contre une tendance à la diminution du nombre de cas déclarés, une persistance d'un nombre toujours aussi élevé de personnes mordues.

Pollution atmosphérique

- La **pollution atmosphérique** est l'un des plus grands risques environnementaux pour la santé.
- Elle est surtout due à une prédominance du transport terrestre et d'un accroissement de la circulation.
- La forte exposition à certains polluants atmosphériques favorise les maladies respiratoires, cardiovasculaires et les risques de cancer, et peut être cause de mortalité.
- L'OMS affirme qu'en diminuant les niveaux de pollution atmosphérique, on peut réduire la charge de morbidité imputable à ces pathologies.

Qualité de l'air dans les zones urbaines à Alger

- La surveillance de la qualité de l'air au niveau de la wilaya d'Alger a été assurée par le réseau dénommé **<< SAMASAFIA >>** avec 4 stations de mesure en continu de plusieurs polluants durant la période 2001 – 2006.
 - le monoxyde de carbone (CO), les oxydes d'azote (NO, NO₂, NO_x), les hydrocarbures totaux (HCT) et les particules de diamètres $\leq 10 \mu m$ (PM₁₀) ainsi que le dioxyde de soufre (SO₂) et l'ozone (O₃) ont été mesurés.
- Les données de surveillance de la qualité de l'air faite par l'INSP a montré que le niveau moyen journalier des PM₁₀ a dépassé l'objectif de qualité qui est de 50g/m³, et même la valeur limite de 80g/m³ quelques jours.
- Ces fines particules **issues du trafic routier**, ont la capacité de pénétrer dans les alvéoles du poumon et peuvent être à l'origine de différents problèmes la santé. Une évaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine par les poussières (PM₁₀) au niveau d'Alger, a montré que 4,5 % des consultations sont attribuables à la pollution par ces PM₁₀.
- Une autre étude réalisée à Alger a montré que les teneurs mesurées en plomb étaient relativement élevées par rapport aux normes européennes (0,5g/m³).

Certains **facteurs de risque ou déterminants environnementaux** ne sont pas encore analysés.

- Les données d'exposition : plomb, amiante, les résidus de pesticides, etc...
- D'autres facteurs de risque : les perturbateurs endocriniens, la téléphonie mobile, les rayonnements électro magnétiques, etc...
- Les milieux de travail et les environnements professionnels.

Le concept « ville santé »

Initié par l'OMS, il vise à promouvoir la santé et le bien-être des habitants d'une ville en intégrant la santé dans toutes les politiques municipales, et ce, par la **création d'un environnement urbain favorable à la santé au quotidien.**

- Environnement sain : La qualité de l'air, de l'eau, la gestion des déchets, la présence d'espaces verts... sont des éléments clés pour une ville saine.
- Mobilité durable : Encourager les modes de transport actifs (marche, vélo) en créant des pistes cyclables, et les transports en commun pour réduire la pollution et favoriser l'activité physique.
- Alimentation saine : Promouvoir une alimentation équilibrée et accessible à tous en développant des jardins partagés, des marchés locaux et en favorisant la production agricole locale.
- Prévention des maladies : Mettre en place des actions de prévention pour lutter contre les maladies chroniques et les maladies infectieuses.

Les nouvelles villes

- L'Algérie se caractérise par un extraordinaire **essor de nouvelles villes** et par des bouleversements dus à l'urbanisation.
- Des **problèmes de l'hygiène constatés** dans certains nouveaux quartiers doivent être tout de suite pris en charge, car ils font craindre la résurgence de certaines maladies.
 - Vides sanitaires
 - Bâches à eau
 - Ordures...

Conclusion

- La question du changement climatique et de ses répercussions sur la santé humaine nécessite une action concertée à tous les niveaux.
- Les liens entre le changement climatique et les problèmes de santé NE SONT PLUS À DÉMONTRER

• **Pour réduire les impacts négatifs sur la santé.**

Il est nécessaire de se donner les moyens pour une meilleure gestion des facteurs de risques environnementaux

**Déclaration de Libreville
sur la santé et l'environnement
en Afrique**

Introduction

- **L'environnement est un des principaux déterminants de la santé individuelle et communautaire.**
- **L'exposition à des facteurs de risque physiques, chimiques et biologiques liés à l'environnement peut nuire à la santé humaine de différentes manières.**
- **L'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables face aux changements climatiques, mais également, celui dont les capacités d'adaptation et de résilience sont les plus faibles (UNEP GEO, 4, 2007).**

L'UNEP GEO, ou **Global Environment Outlook**, est un processus mondial mené par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le monde entier.

Conférence de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique

- 52 ministres africains en charge de la santé et de l'environnement, se sont réunis en 2008 à Libreville, Gabon, pour réaffirmer leur engagement à mettre en œuvre toutes les déclarations et conventions internationales relatives à la santé et l'environnement.
- Après signature de la Déclaration de Libreville sur la Santé et l'Environnement, ils se sont engagés à mettre en œuvre, chacun dans son pays, les actions prioritaires leur permettant de résoudre efficacement les problèmes liés aux interfaces entre la santé et l'environnement.

Comme perspectives, les pays devaient :

- Soutenir la mise en œuvre des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**,
- Mettre en œuvre l'accord visant à limiter le réchauffement climatique,
- Adopter la **Couverture santé universelle**,
- Adopter la stratégie « **Santé dans toutes les politiques** »,
- Adopter et mettre en œuvre la **résolution** sur l'eau et l'assainissement, la pollution de l'air, les produits chimiques et la santé au travail.
- L'OMS et le PNUE ont été sollicités pour appuyer ces pays.

Libreville Declaration on Health and Environment in Africa

Libreville, 29 August 2008



REPUBLIQUE GABONAISE



United Nations
Environment Programme



World Health
Organization

World Health Organization
Regional Office for Africa

Déclaration de Libreville

L'Algérie a souscrit à la Déclaration de Libreville, laquelle recommande:

- **Phase 1** : Etablir un état des lieux par **une analyse de situation et d'estimation des besoins (ASEB)**
 - Collecter les données de manière standardisée
 - Compiler les données et les analyser
 - Identifier et estimer les besoins
- **Phase 2** : Elaborer **un plan national d'action conjointe (PNAC)** pour renforcer les capacités nationales et réduire les effets de la dégradation de l'environnement sur la santé de la population.
- **Phase 3** : Mise en œuvre **du plan opérationnel commun** entre la santé et l'environnement, monitoring et évaluation.

Ce n'est **qu'en 2018** que l'Algérie a mis en œuvre cette déclaration par la réalisation des phases 1 et 2.

Analyse de situation et d'estimation des besoins (ASEB)

- **L'analyse de situation et l'estimation des besoins (ASEB)** s'est occupé d'un ensemble de déterminants environnementaux, de la santé et des facteurs selon leurs niveaux de risque.
 - l'analyse des politiques et des législations nationales,
 - les capacités techniques et institutionnelles,
 - la disponibilité des ressources,
 - Les mécanismes de coordination intersectorielle.

- **La Santé identifie plusieurs thèmes en rapport avec l'environnement:**
 - **qualité de l'eau,**
 - **qualité de l'air,**
 - **qualité des aliments,**
 - **habitat,**
 - **transport,**
 - **déchets,**
 - **bruit,**
 - **pollutions industrielles,**
 - **pollutions agricoles,**
 - **risques naturels.**

Risques naturels pouvant affecter la santé

Risques naturels	Impacts	Niveau de liens entre les risques environnementaux et la santé
Déforestation	Maladies phytosanitaires	Moyen
Tremblements de terre	Traumatisme physique et moral	Elevé
Elévation du niveau de la mer	Perte de biens et pauvreté	Faible
Sècheresse	Utilisation de l'eau insalubre, maladies diarrhéiques, conjonctivites, maladies de la peau	Elevé
Invasion acridienne	Insécurité alimentaire malnutrition	Moyen
Erosion	Faible productivité, insécurité alimentaire	Moyen
Inondations	Utilisation d'eau insalubre, insécurité alimentaire pullulation des vecteurs	Elevé

Risques environnementaux sur la santé

Risques environnementaux	Activités à risque	Risques sur la Santé
Pullulation des vecteurs de maladies	Aménagements créant des gîtes larvaires Mode cultural	Maladies vectorielles : paludisme, arboviroses, fièvre de la vallée du Rift
Pollution de l'eau potable	Rejets industriels	Maladies diarrhéiques, helminthiases
Pollution organique des eaux usées	Ménages, industries, hôtels et restaurants	Maladies diarrhéiques
Pollution chimique des eaux usées	Rejets industriels	Maladies digestives, respiratoires, allergiques et cutanées
Pollution de l'air ambiant	Vieillissement du parc auto, Rejets industriels d'élimination des déchets	Maladies cardio-vasculaires et respiratoires

Risques environnementaux	Activités à risque	Liens entre Santé et risques environnementaux
Pollution de l'air intérieur	Utilisation de combustibles solides Habitat insalubre	Maladies respiratoires Tuberculose
Pollution marine	Déversement accidentel d'hydrocarbure en milieu marin, Intoxication des algues marines, Pêche, exploitation des écosystèmes marins et côtiers	Maladies respiratoires
Déchets dangereux	Exploitation industrielle, soins et actes dans les hôpitaux, Exploitation des hydrocarbures	Maladies respiratoires, cancer, maladies cutanées, maladies infectieuses
Dégradation/ Pollution du sol	Utilisation des pesticides Exploitation de pétrole	Intoxication par les produits chimiques

Plan national d'action conjointe (PNAC)

- **Le plan national d'action conjointe (PNAC)** a spécifié les actions prioritaires, les ressources requises, les parties prenantes et les délais d'exécution.
 - Priorités nationales en matière de santé et Environnement,
 - Activités et responsabilités par secteur,
 - Actions conjointes identifiées,
 - Coordination,
 - Besoins en ressources.

Alliance stratégique santé et environnement

- La surveillance de l'environnement en Algérie implique de nombreux organismes et/ou institutions sous tutelle de plusieurs ministères.
- L'ensemble des organismes œuvrent pour la protection de l'environnement, chacun dans son domaine.
- Les grands axes de leurs activités sont définis par leurs tutelles respectives.
- A la fin de chaque exercice, les organismes dressent un rapport annuel reprenant l'ensemble des activités menées.

- L'Algérie qui a signé cette Déclaration, **ne dispose pas encore concrètement d'un mécanisme formel** qui traite la question de la santé et de l'environnement.
- Il manque une concertation permanente et efficace entre les principaux acteurs, projets et programmes dans les secteurs de la santé et celui de l'environnement.
- Les différentes structures travaillent de façon isolée et inefficace sans systèmes de surveillance reliés.

- Au niveau du **secteur de la Santé:**
 - la surveillance environnementale se fait à travers la Direction Générale de la Prévention et de la Promotion de la Santé,
 - qui a tracé une stratégie de surveillance des maladies,
 - prises en charge par des programmes nationaux.

Conclusion

- Concrétiser **l'alliance stratégique santé environnement** et son institutionnalisation
- Mobiliser **des ressources** dédiées à la question santé environnement
- Développer **une stratégie nationale de Plaidoyer** et de Communication sur la question Santé et Environnement
- Renforcer **les institutions** s'occupant de la santé environnement
- Renforcer **les capacités techniques** concernant l'évaluation des risques et la gestion des facteurs de risques pour la santé humaine liés à l'environnement et à la dégradation des écosystèmes
- Renforcer **la recherche scientifique**